PORTRAIT STATISTIQUE

DU PERSONNEL DES CÉGEPS ET DES UNIVERSITÉS

Québec

88-00372/

PORTRAIT STATISTIQUE

DU PERSONNEL
DES CÉGEPS
ET DES
UNIVERSITÉS

Document préparé par:

Ginette Legault
Raymonde Goupil

Coordination des services aux clientèles spécifiques
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science

en collaboration avec

Suzanne Messier

© Gouvernement du Québec
ISBN 2-550-17051-2
Dépôt légal: premier trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

L'ÉGALITÉ, ÇA SE MESURE!

Dans le cadre du Plan gouvernemental de mise en oeuvre des programmes d'acces a l'egalite en emploi pour les femmes dans les etablissements d'enseignement collegial et universitaire, le ministere de l'Enseignement superieur et de la Science presente ici un portrait statistique illustrant la situation des femmes travaillant dans ces etablissements.

Ces statistiques montrent le chemin parcouru par les femmes et la realite du personnel feminin et masculin dans les etablissements d'enseignement collegial et universitaire. Ce contexte est variable et fait ressortir des situations de sous-representation, de sous-utilisation, de concentration et d'inegalite salariale.

Ainsi, le present document veut encourager la reflexion quant aux choix differents ou nouveaux pouvant favoriser l'acces a l'egalite en emploi.

Cet outil permettra de mesurer les progres que l'elaboration des programmes d'acces a l'egalite en emploi sauront susciter dans le domaine de l'enseignement postsecondaire au cours des prochaines annees, car L'EGALITE CA SE MESURE!

PORTRAIT STATISTIQUE

DU PERSONNEL DES CÉGEPS

1. RÉPARTITION DU PERSONNEL DES CÉGEPS SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI ET LE SEXE (QUÉBEC 1985-1986)

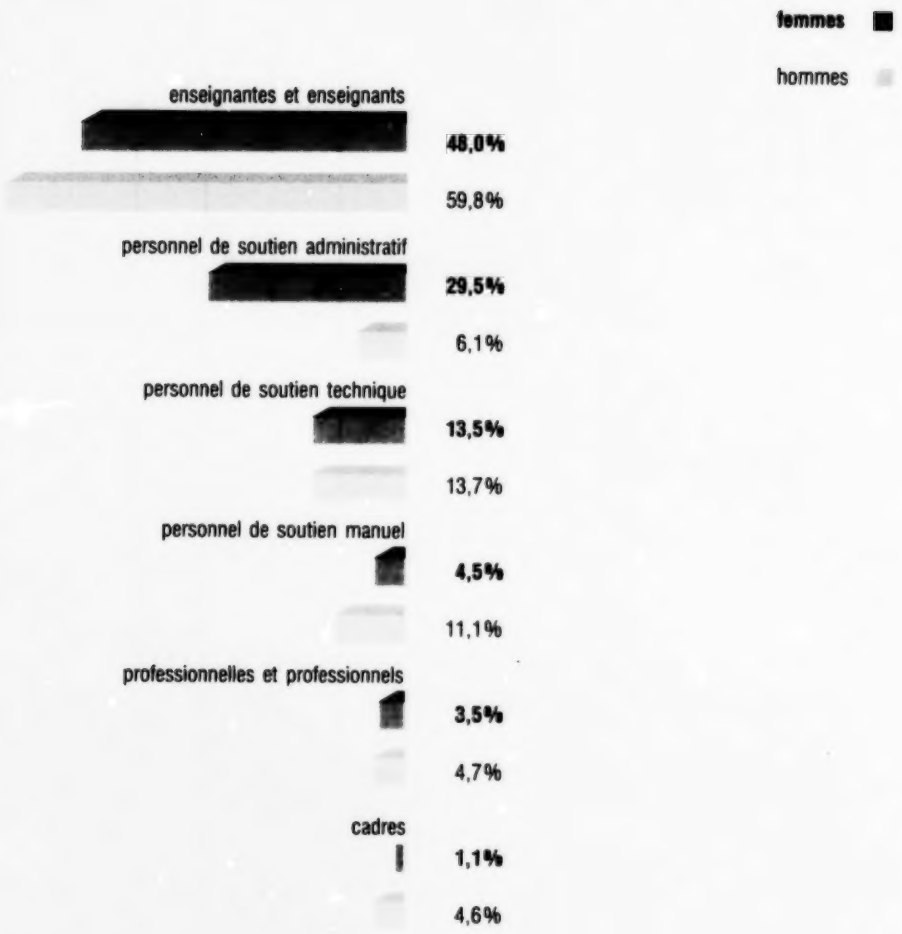

Près de 80 p. 100 du personnel féminin dans les cégeps se retrouvent dans deux catégories d'emploi, le personnel enseignant et le personnel de soutien administratif (employées de bureau). Très peu d'entre elles sont cadres ou professionnelles. Leurs collègues masculins, quant à eux, sont majoritairement enseignants et techniciens, bien qu'ils se répartissent mieux entre les autres catégories d'emploi.

2. POURCENTAGE DE FEMMES ET D'HOMMES PARMI LE PERSONNEL DES CÉGEPS SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI (QUÉBEC 1985-1986)

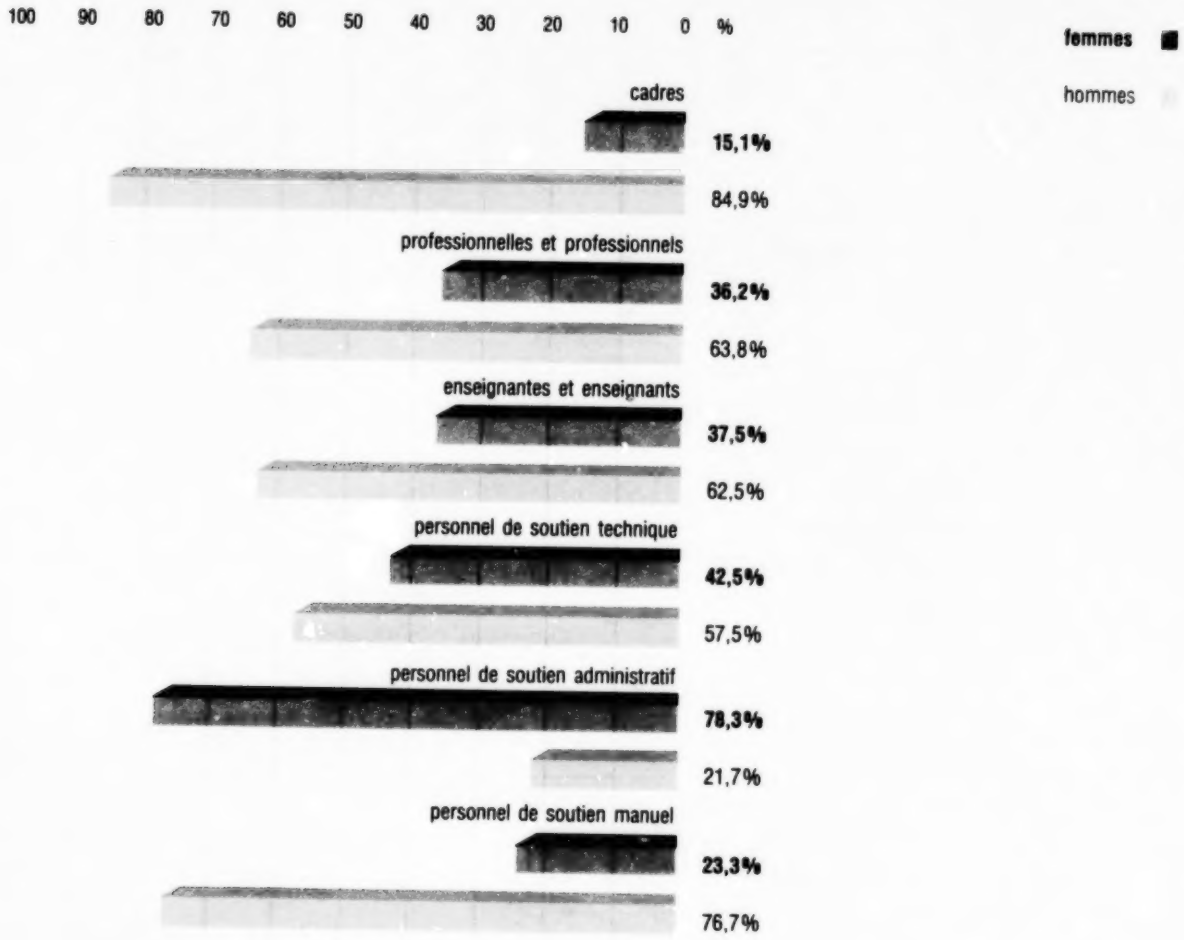

Les femmes constituent près de la moitié du personnel des cégeps (43 p. 100). Cette représentation varie toutefois selon la catégorie d'emploi. Très minoritaires au sein du personnel cadre (15 p. 100) et du personnel de soutien manuel (23 p. 100), elles sont par contre majoritaires au sein du personnel de soutien administratif (78 p. 100), occupant ainsi la plus grande part des emplois de bureau.

3. POURCENTAGE DE FEMMES PARMI LE PERSONNEL ENSEIGNANT DES CÉGEPS SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE SCOLAIRE (QUÉBEC, 1985-1986)

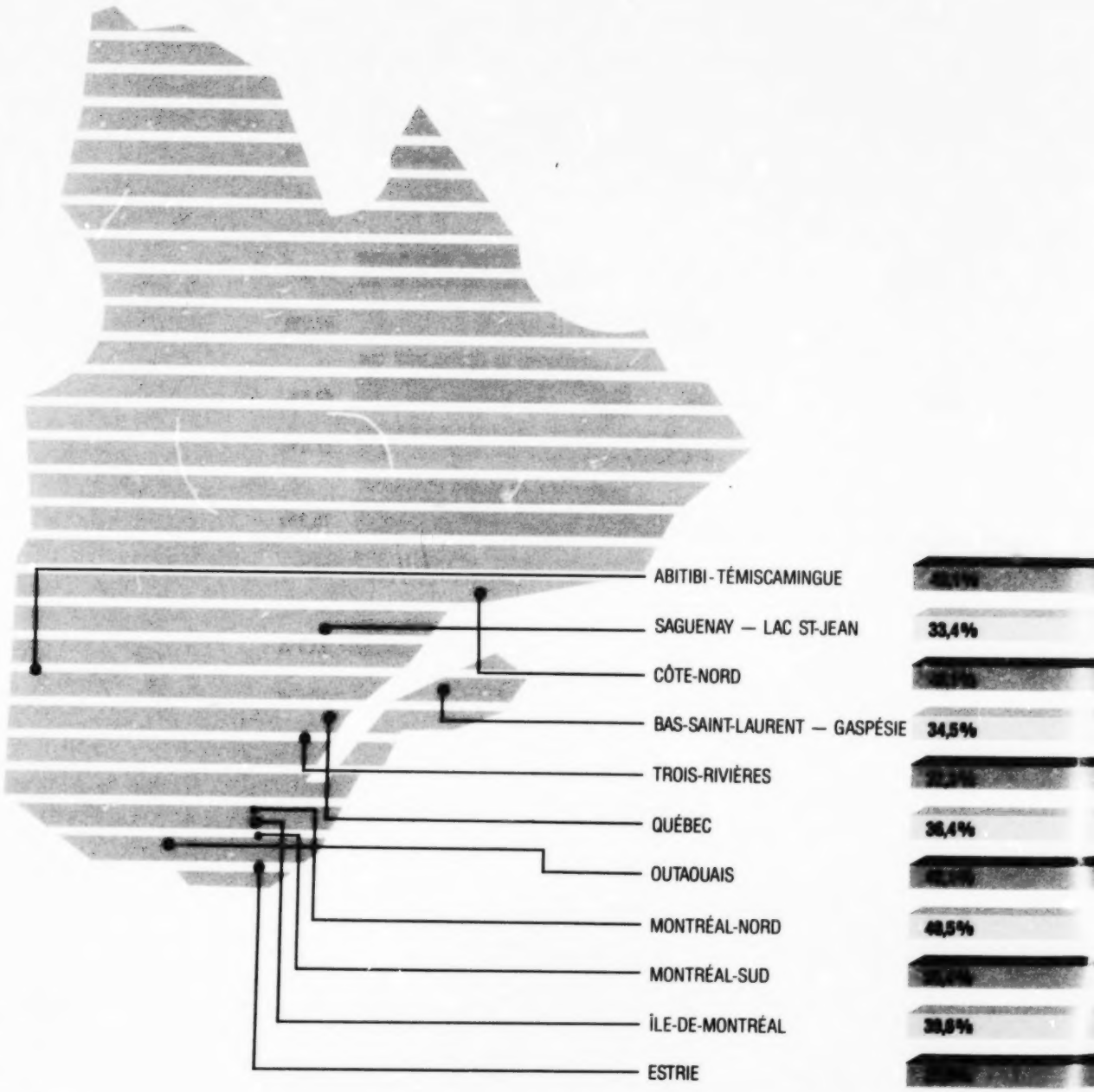

La proportion des femmes au sein du personnel enseignant des cégeps varie selon les régions. Leur présence la plus faible est dans la région de Trois-Rivières (32 p. 100) alors qu'elle dépasse 43 p. 100 dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

4. POURCENTAGE DES FEMMES PARMI LE PERSONNEL ENSEIGNANT DES CÉGEPS RATTACHÉ AUX PRINCIPALES SPÉCIALITÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE (QUÉBEC, 1985-1986)

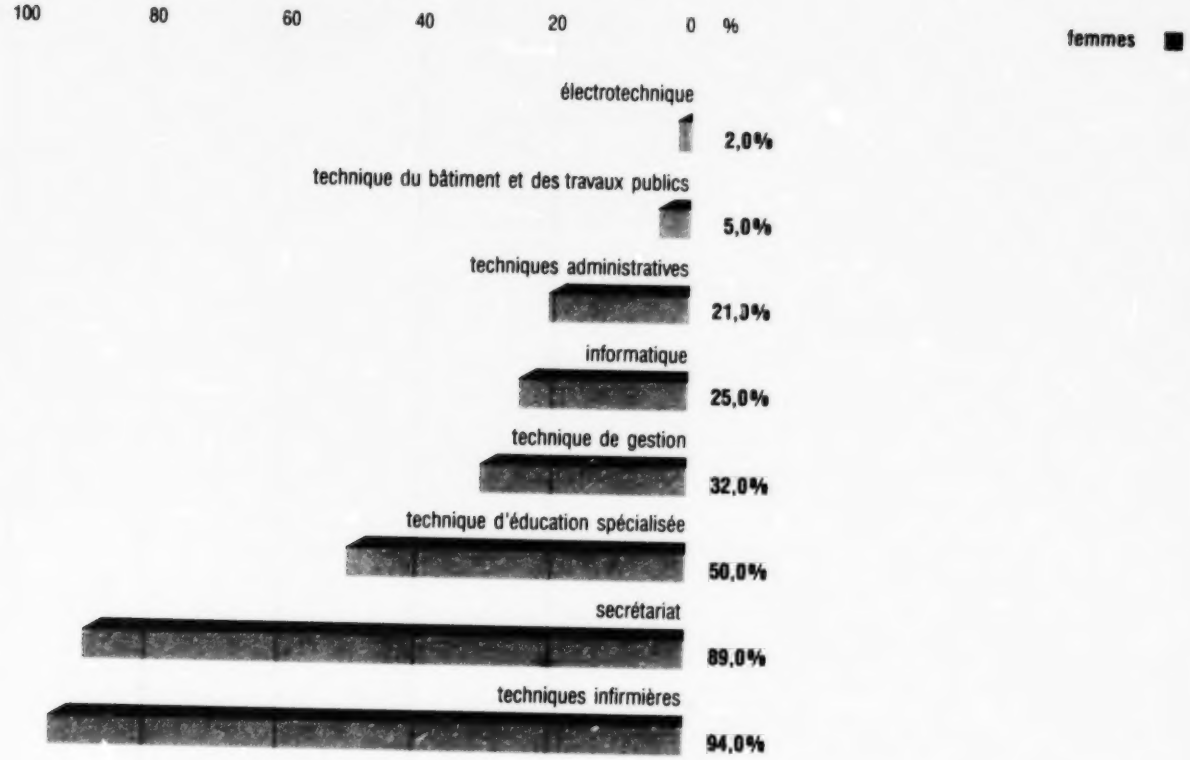

Parmi les disciplines de formation professionnelle qui recrutent le plus grand nombre de professeurs des deux sexes, on trouve très peu de femmes (2 p. 100 en électrotechnique, par exemple) alors qu'à l'opposé, les femmes forment la presque totalité du personnel enseignant dans certaines techniques, telles que les techniques infirmières.

5. POURCENTAGE DES FEMMES PARMI LE PERSONNEL ENSEIGNANT DANS LES CÉGEPS RATTACHÉ AUX PRINCIPALES DISCIPLINES DE FORMATION GÉNÉRALE (QUÉBEC, 1985-1986)

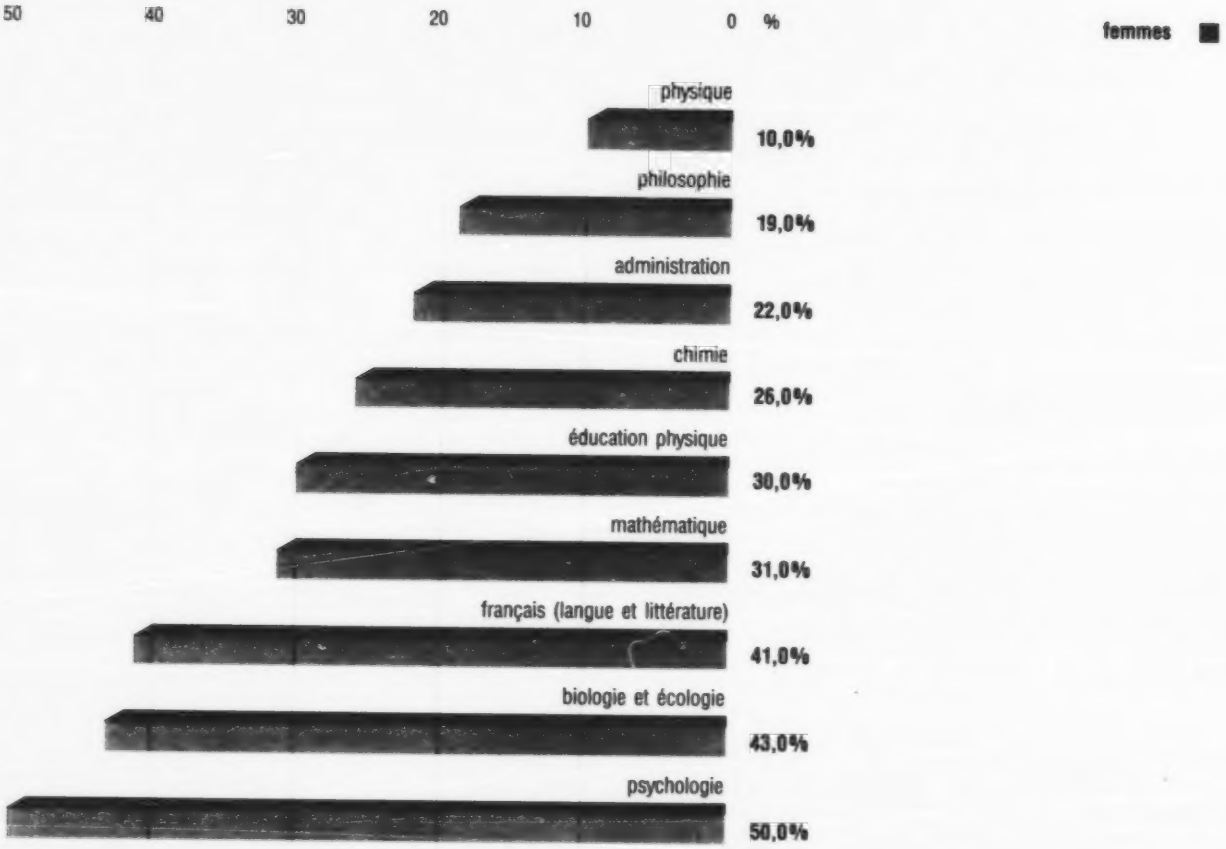

Parmi les disciplines de formation générale qui recrutent le plus grand nombre de professeurs des deux sexes, la psychologie est la seule matière enseignée par un nombre égal d'hommes et de femmes. On constate que les femmes sont minoritaires dans toutes les autres disciplines, avec seulement 10 p. 100 en physique.

6. SALAIRE MOYEN DU PERSONNEL À TEMPS PLEIN DANS LES CÉGEPS SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI ET LE SEXE (QUÉBEC, 1985-1986)

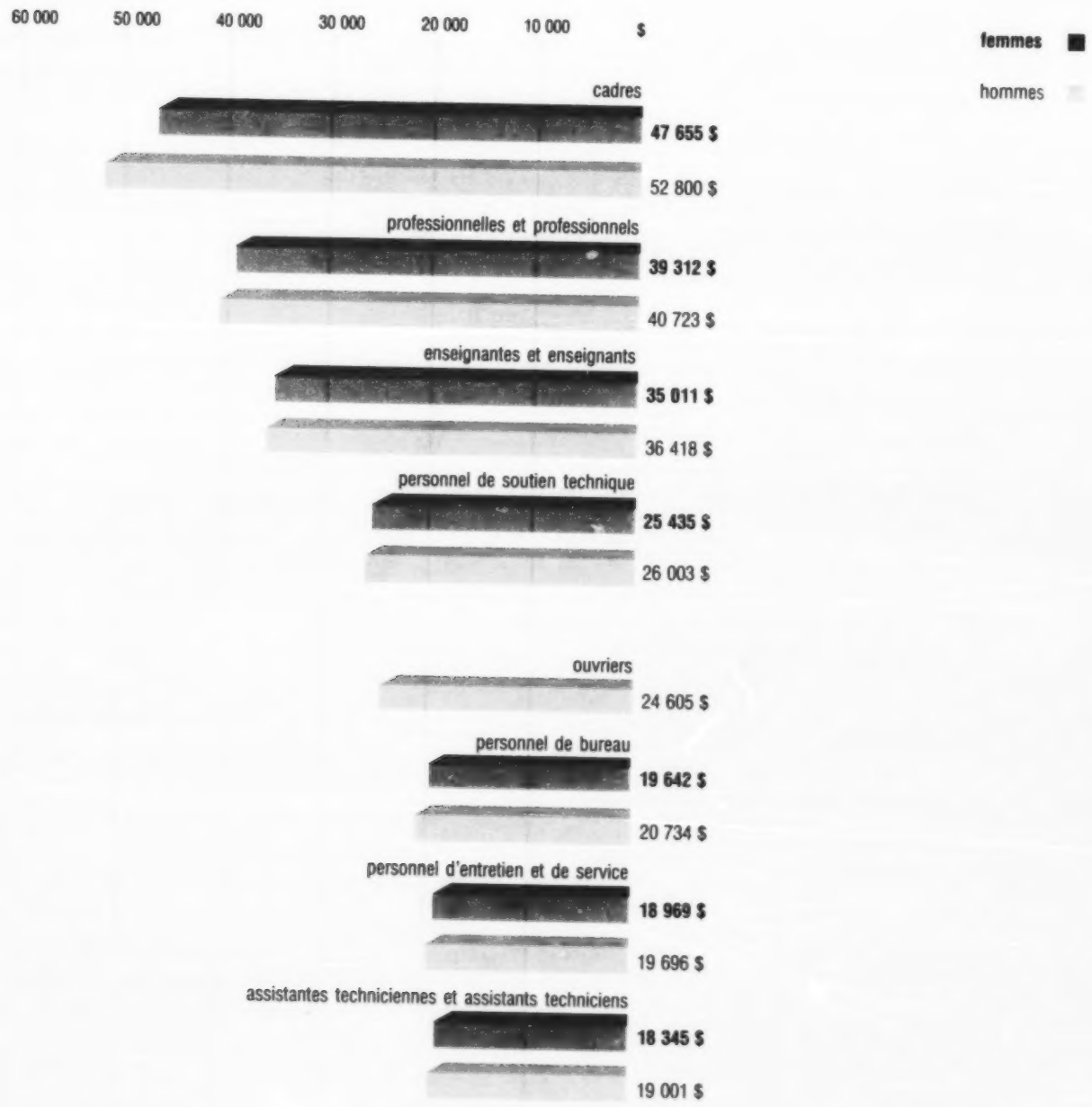

Quelle que soit la catégorie d'emploi, le salaire des femmes est moins élevé que celui des hommes. Plus on monte dans l'échelle des emplois, plus l'écart salarial est important, exception faite de la catégorie personnel de soutien technique où l'écart est moindre.

7. RÉPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN DES CÉGEPS SELON LA SCOLARITÉ ET LE SEXE (QUÉBEC, 1985-1986)

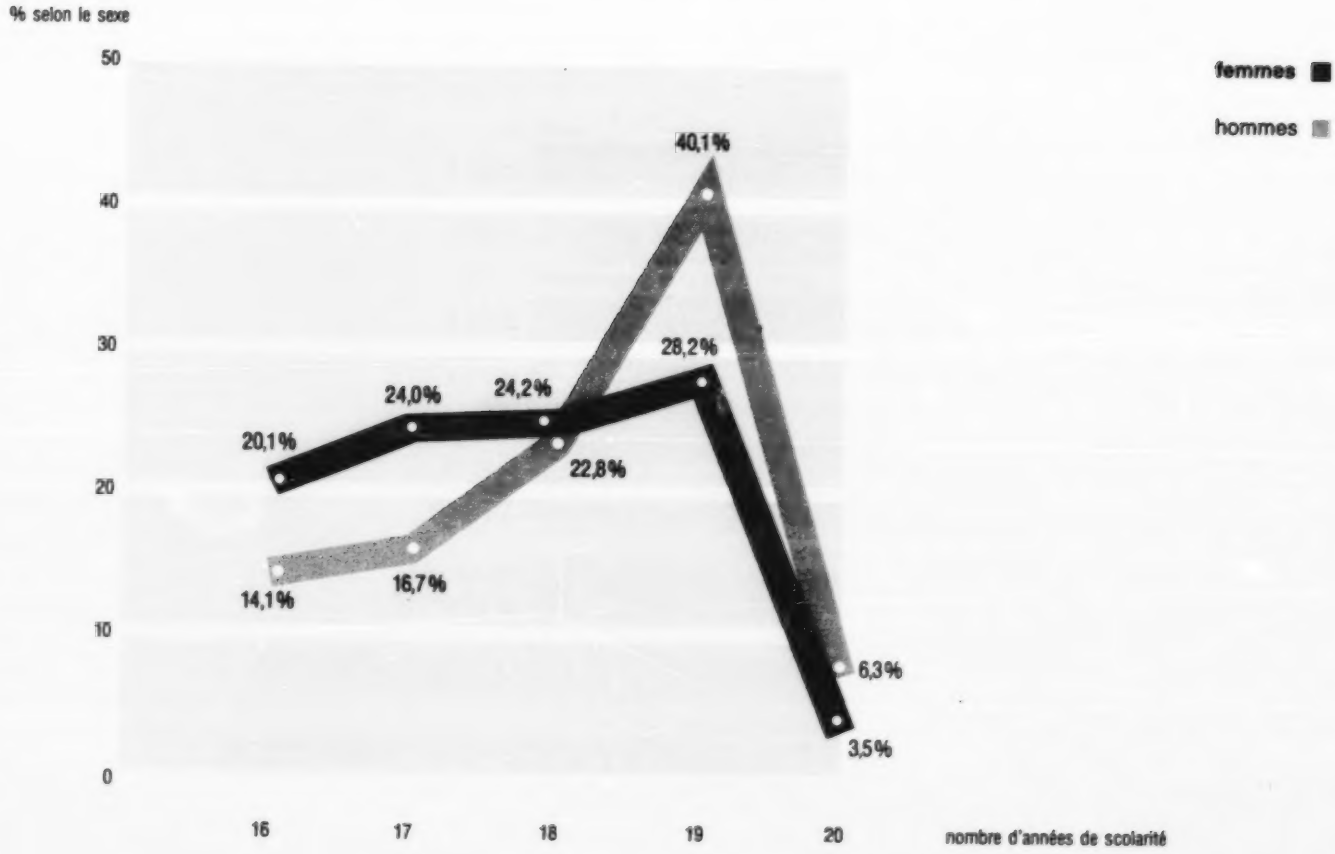

Les enseignantes se voient reconnaître, pour fins de traitement, une scolarité moins élevée que celle de leurs collègues masculins. Alors qu'un peu plus du tiers d'entre elles ont dix-neuf ans et plus de scolarité, près de la moitié des hommes qui enseignent déclarent le même nombre d'années.

8. PROPORTION DU PERSONNEL À TEMPS PARTIEL DES CÉGEPS SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI ET LE SEXE (QUÉBEC, 1985-1986)

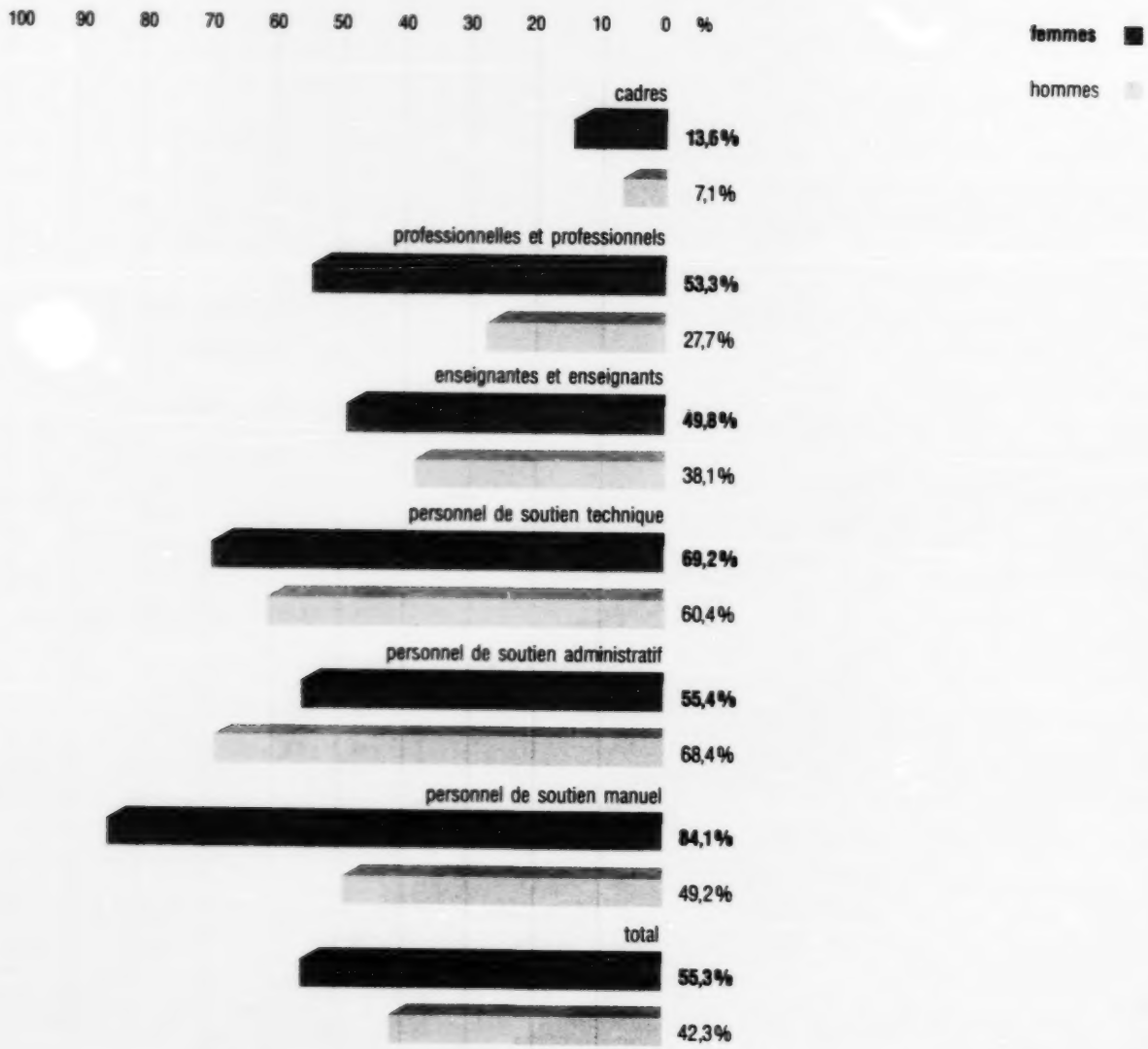

Près de la moitié du personnel des cégeps travaillent à temps partiel (48 p. 100). Cette proportion varie selon le sexe, les femmes étant plus nombreuses (55 p. 100) alors que les hommes représentent 42 p. 100. Ce chiffre varie aussi selon la catégorie d'emploi, puisque le personnel cadre est peu touché alors que toutes les autres catégories le sont à des degrés relativement importants.

9. RÉPARTITION DU PERSONNEL NON ENSEIGNANT À TEMPS PARTIEL DES CÉGEPS SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI ET LE SEXE (QUÉBEC, 1985-1986)

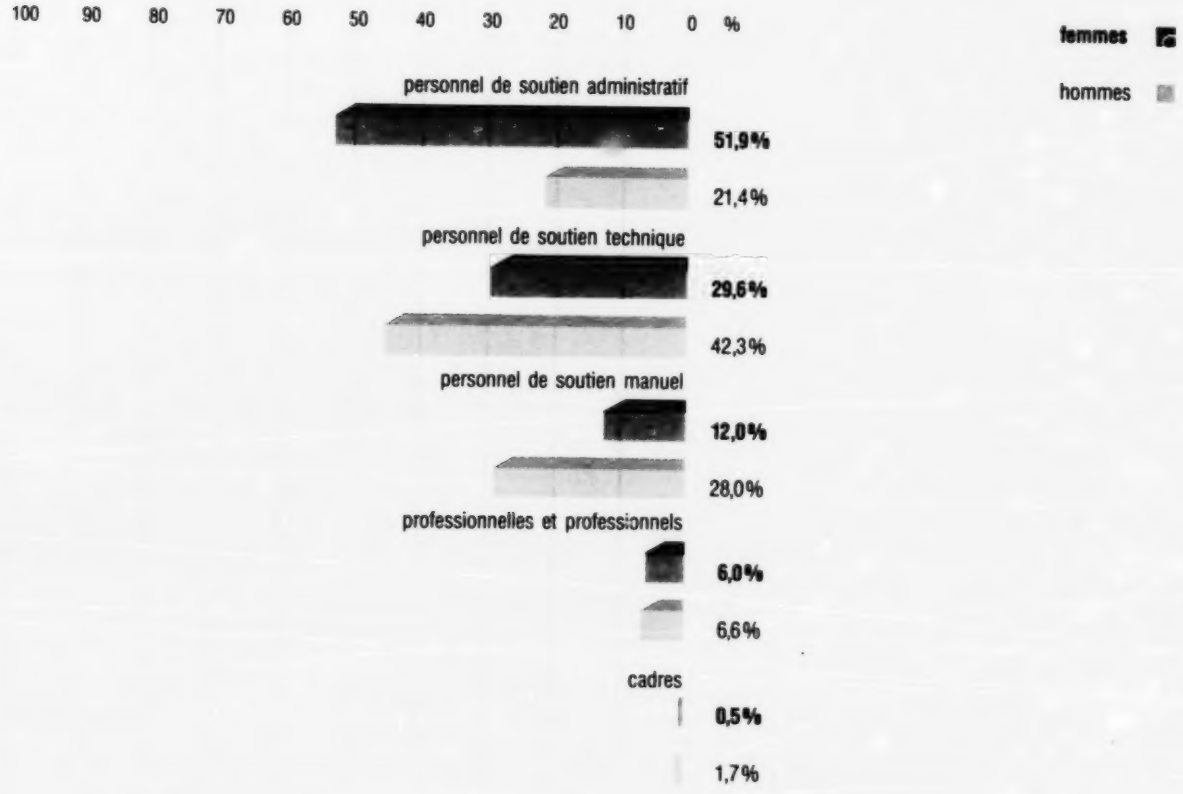

Parmi le personnel non enseignant des cégeps travaillant à temps partiel, plus de la moitié des femmes touchées font partie du personnel de soutien administratif (employées de bureau) alors que les hommes, quant à eux, sont surtout concentrés dans le personnel de soutien technique (employés spécialisés).

10. RÉPARTITION DU PERSONNEL D'ENCADREMENT, PROFESSIONNEL ET ENSEIGNANT DES UNIVERSITÉS SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI ET LE SEXE (QUÉBEC, 1982-1983)

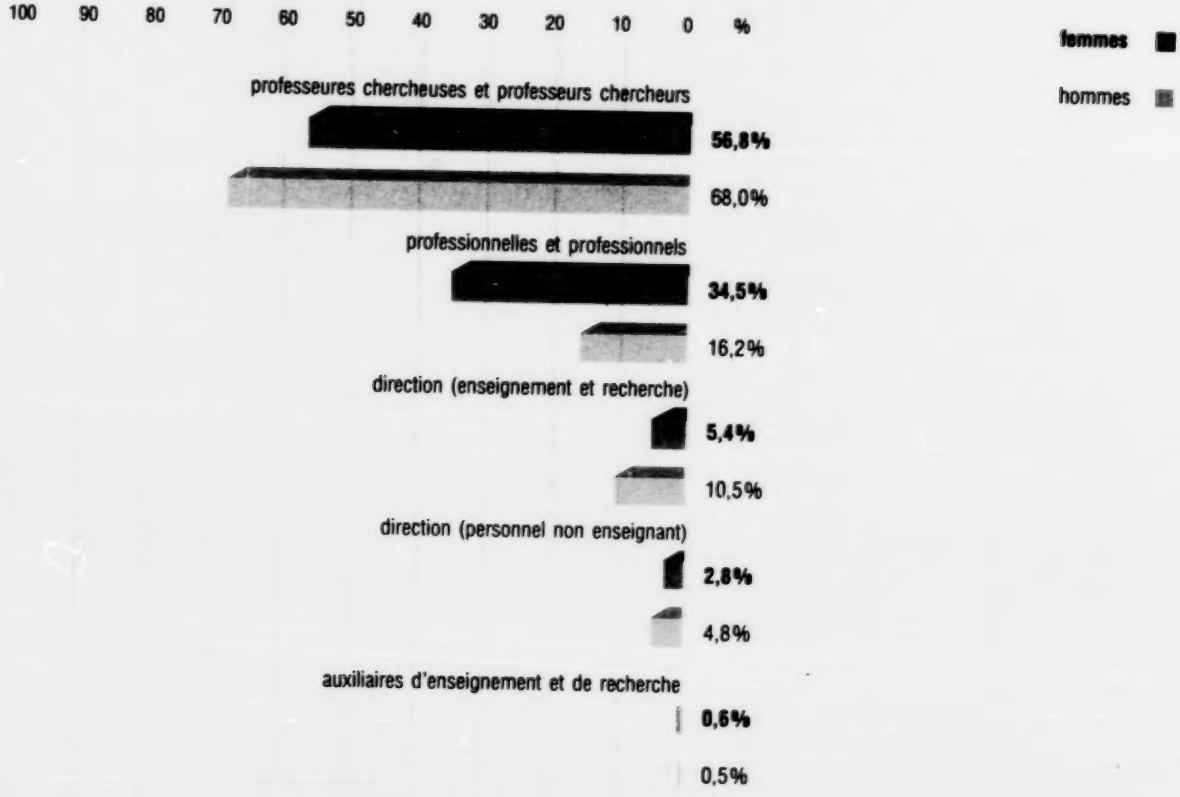

Bien que certaines catégories d'emploi soient absentes de ce tableau, nous pouvons dire, à la lumière des chiffres fournis dans ce cas-ci, que plus de la moitié des femmes sont professeures chercheuses. Alors que moins de 10 p.100 d'entre elles occupent des postes de direction, plus de 15 p.100 de leurs confrères sont directeurs et près de 70 p.100 d'entre eux sont professeurs chercheurs.

11. POURCENTAGE DE FEMMES ET D'HOMMES PARMI LE PERSONNEL D'ENCADREMENT, PROFESSIONNEL ET ENSEIGNANT DES UNIVERSITÉS SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI (QUÉBEC, 1982-1983)

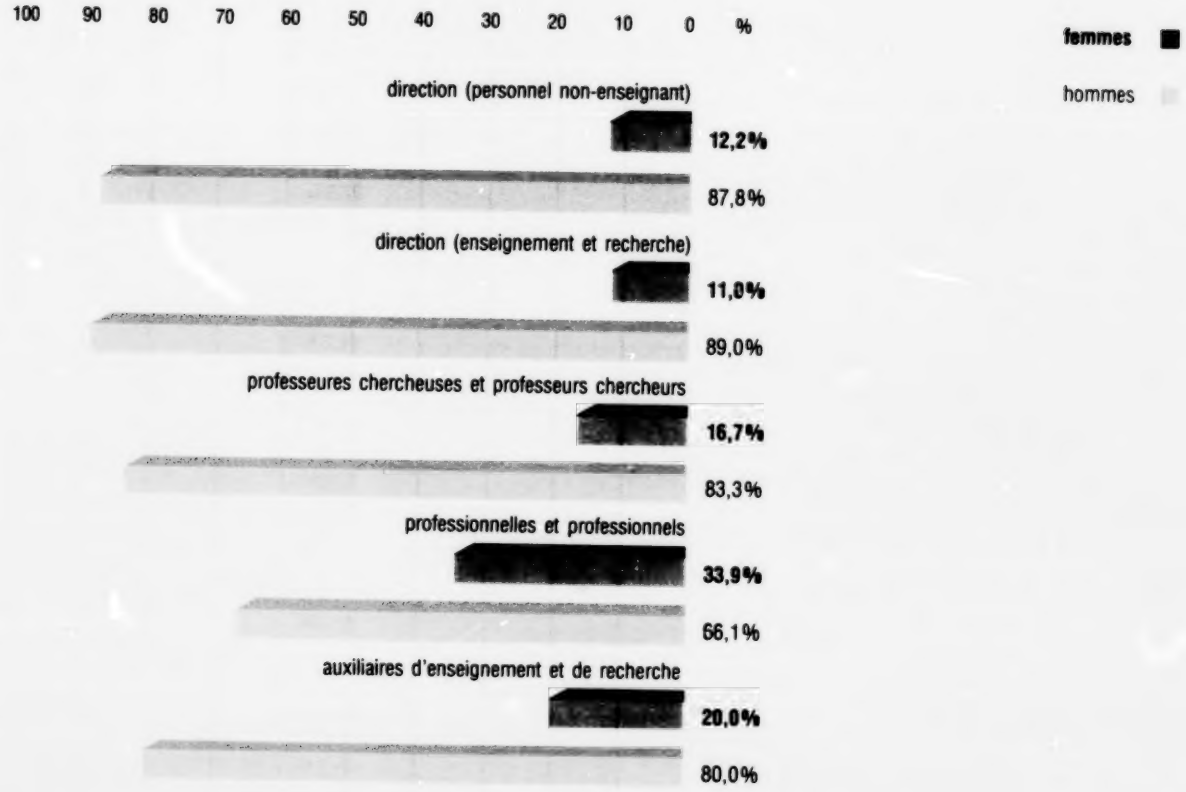

Au total, la répartition des femmes et des hommes dans l'ensemble de ces catégories d'emploi est de l'ordre du 20 p.100 pour les premières et de 80 p.100 pour les seconds. Quelle que soit la catégorie d'emploi, l'écart est important, le plus élevé étant celui de la catégorie direction (enseignement et recherche).

12. POURCENTAGE DE FEMMES ET D'HOMMES PARMI LE PERSONNEL ENSEIGNANT DES UNIVERSITÉS SELON LE TITRE (QUÉBEC, 1982-1983)

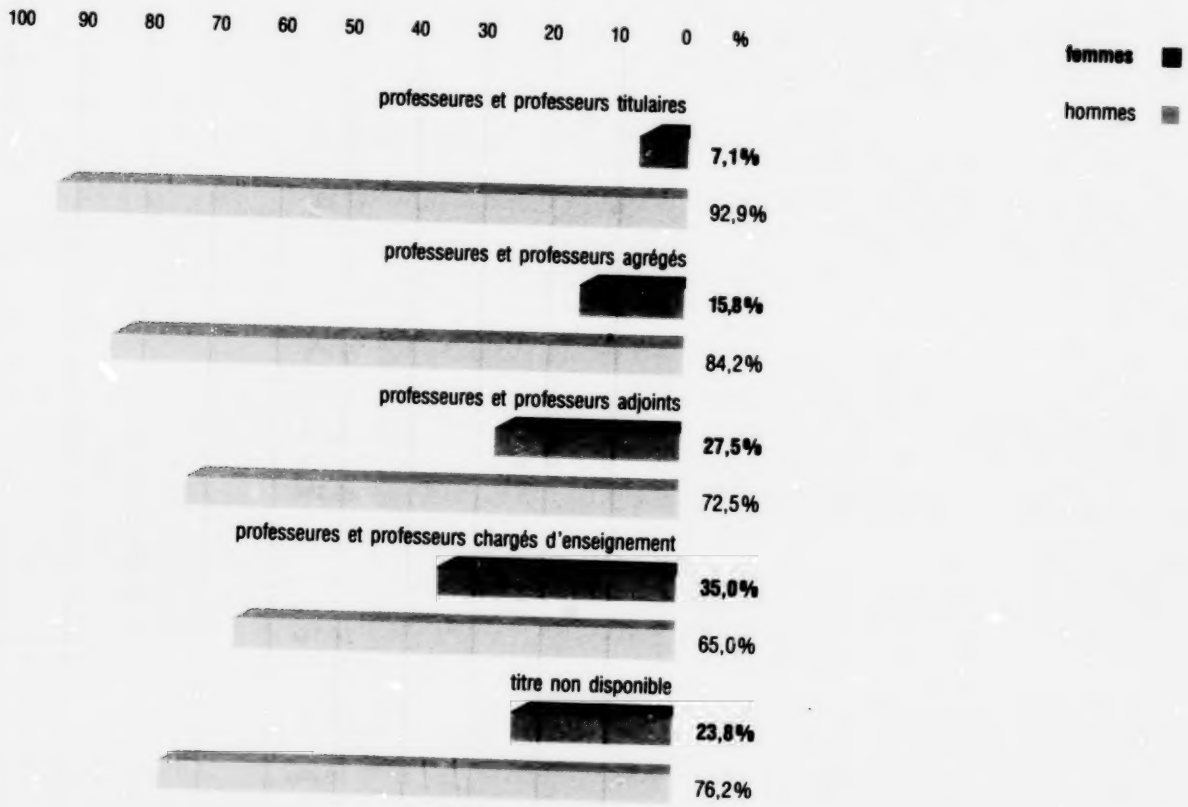

Plus on monte dans la hiérarchie universitaire, moins il y a de femmes professeures chercheuses, le plus haut titre, celui de professeur titulaire, étant très majoritairement occupé par les hommes.

13. POURCENTAGE DE FEMMES PARMI LE PERSONNEL ENSEIGNANT DES UNIVERSITÉS SELON LA FAMILLE DE DISCIPLINES (QUÉBEC, 1980-1981)

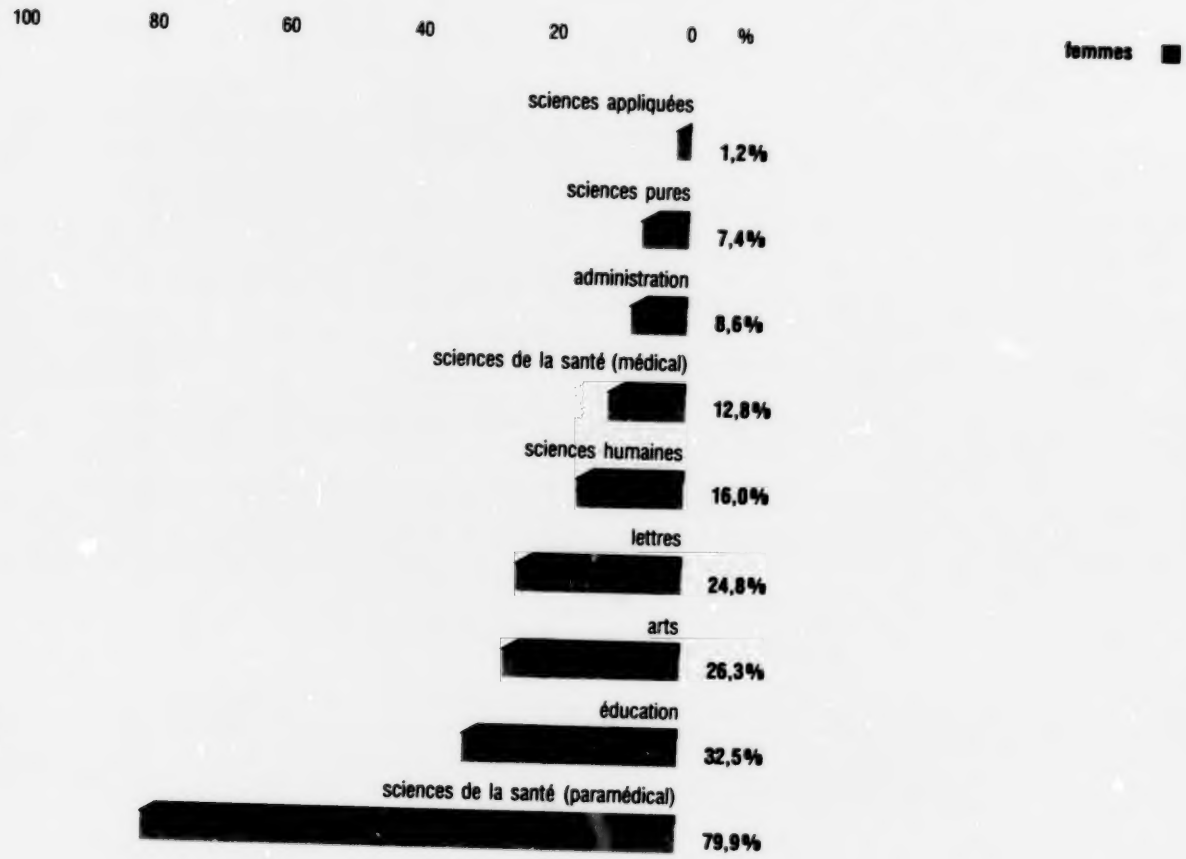

Alors que les sciences appliquées et les sciences pures de même que l'administration sont des fiefs masculins, les sciences de la santé (paramédical) sont majoritairement occupées par les femmes.

14. RÉPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN DANS LES UNIVERSITÉS SELON LE SEXE ET LE DIPLÔME (QUÉBEC, 1982-1983)

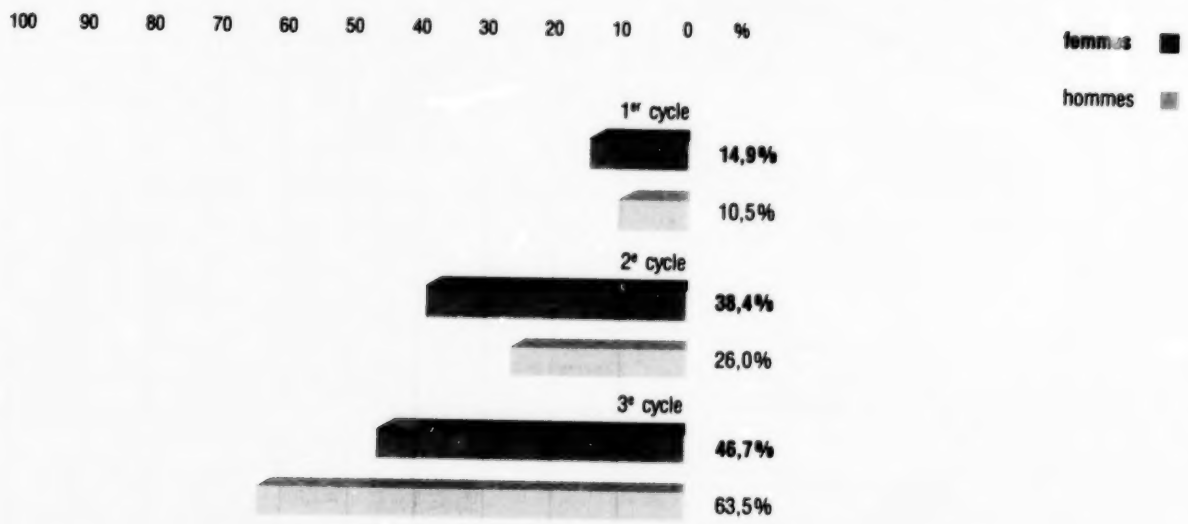

Si les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que leurs collègues masculins à posséder un diplôme de 2e cycle dans le corps professoral, ces derniers, quant à eux, sont majoritairement titulaires d'un diplôme de 3e cycle.

15. SALAIRE MOYEN DU PERSONNEL D'ENCADREMENT, PROFESSIONNEL ET ENSEIGNANT DES UNIVERSITÉS SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI ET LE SEXE (QUÉBEC, 1982-1983)

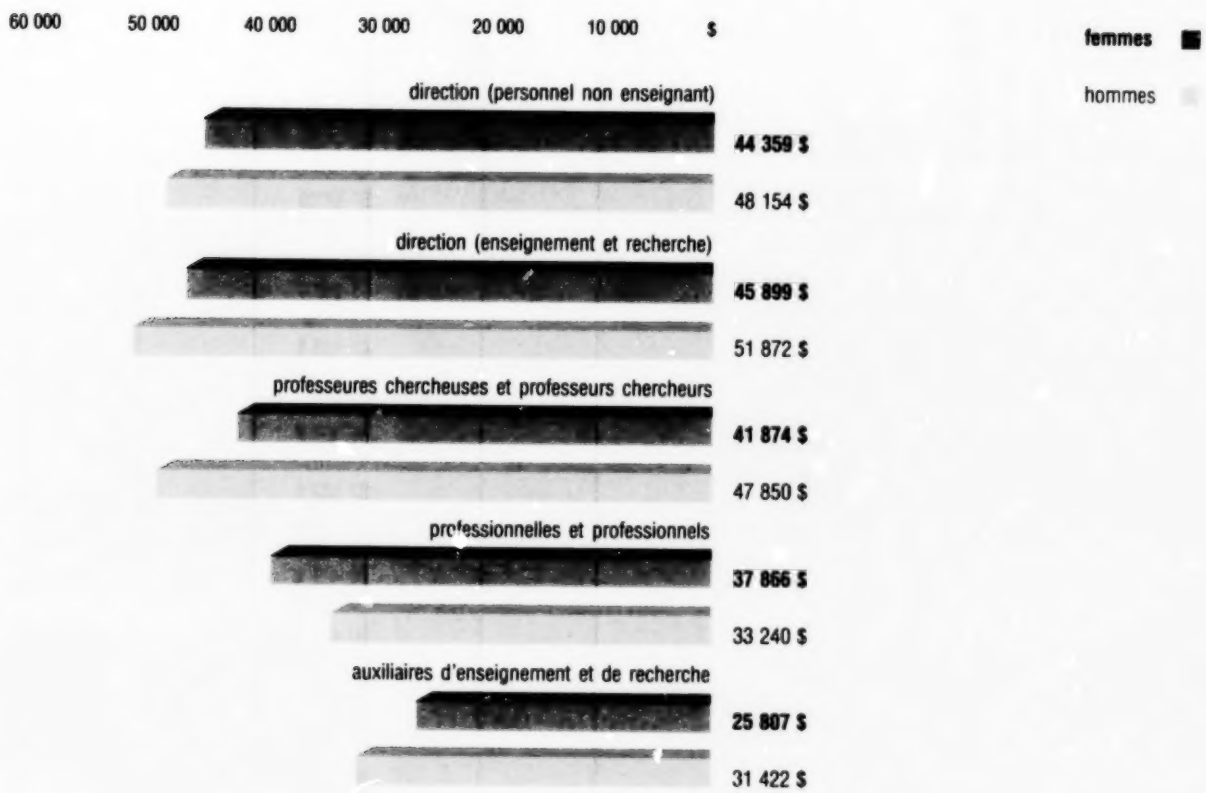

À l'exception du personnel professionnel où les femmes sont d'ailleurs plus nombreuses que les hommes, de façon générale, elles gagnent moins que leurs confrères. La moyenne des salaires des femmes se situe (en 1982-1983) aux environs de 39 000 $, celui des hommes est supérieur à 46 000 $.

16. SALAIRE MOYEN DU PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN SELON LE TITRE ET LE SEXE (QUÉBEC, 1982-1983)

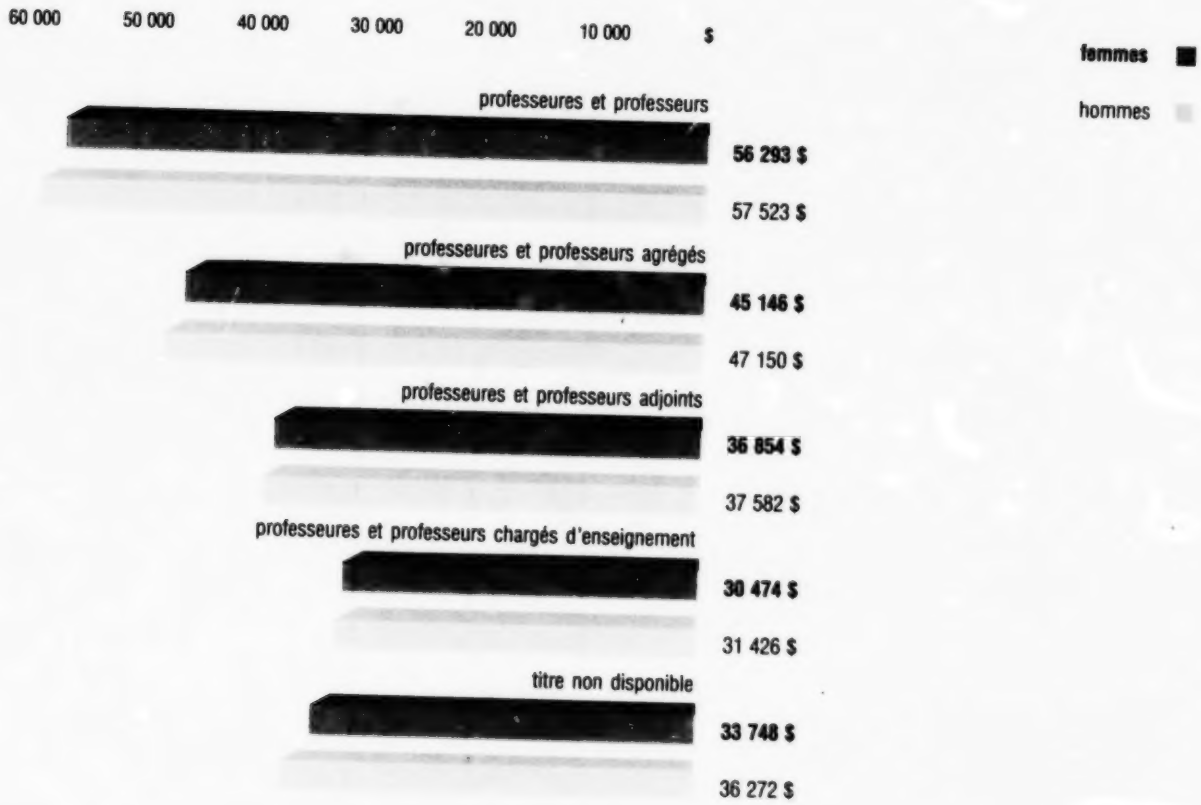

Quel que soit le titre, les femmes qui enseignent dans les universités gagnent moins que leurs collègues masculins, la moyenne des salaires pour les femmes est de 42 000 $, alors que celles des hommes est de 48 000 $.

17. RÉPARTITION DES PROFESSEURES CHERCHEUSES ET DES PROFESSEURS CHERCHEURS À TEMPS PLEIN SELON LE TITRE ET LE SEXE (QUÉBEC, 1982-1983)

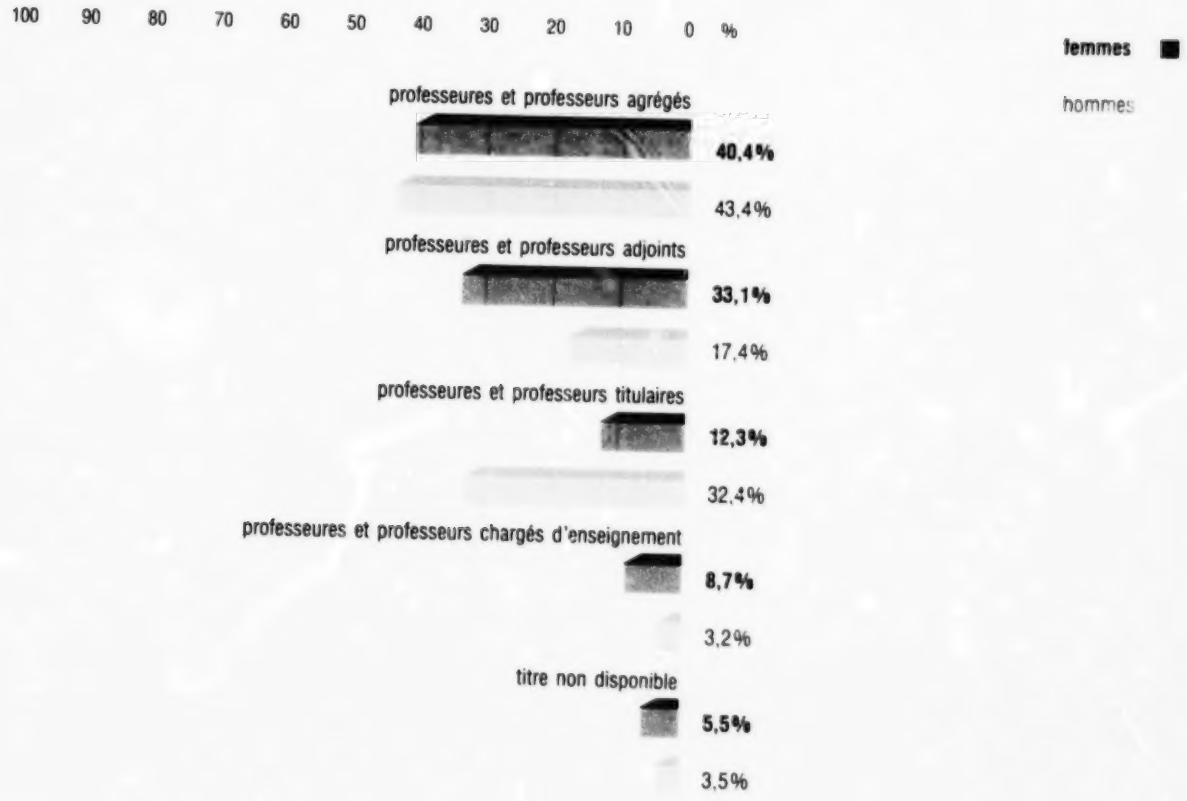

La majorité des professeures chercheuses sont des professeures agrégées ou adjointes alors que les hommes se répartissent surtout entre les trois plus hauts titres de la hiérarchie. Il y a presque trois fois plus de professeurs chercheurs titulaires que de professeures chercheuses titulaires.

SOURCES :

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement collégial, ***Système d'information sur le personnel des organismes collégiaux***, cycle 1985-1986, Québec.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, ***Caractérisation des masses salariales 1982-1983***, Québec, 1986.

Ministère de l'Éducation du Québec, ***Tout compte fait. Statistiques sur la présence des femmes dans le système d'éducation***, Louise Barette, Québec, 1984. (tableau 13)

NOTES :

1. Les données relatives au niveau d'enseignement collégial concernent le réseau d'enseignement public au Québec. Les données concernant le réseau d'enseignement privé étaient incomplètes au moment de mettre sous presse.

2. Les données du portrait statistique des universités concernent uniquement le personnel d'encadrement, professionnel et enseignant. Les données des autres catégories d'emploi étaient incomplètes au moment de mettre sous presse.
   En 1987, le Ministère prévoit, avec la collaboration de la CREPUQ, procéder à une mise à jour des données de 1985-1986.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
**Coordination des services
aux clientèles spécifiques**

1106-0032
68-867-0895